KAZEL-HA-KAZEL
TERRES COMMUNES DU PAYS DE DOUARNENEZ

Charte adoptée le 7 juillet 2023

NOS CONSTATS

L'agriculture occupe un rôle central dans la problématique climatique. D'un côté elle contribue aux émissions de gaz à effet de serre, et de l'autre elle subit pleinement les effets du dérèglement climatique (sécheresse, bouleversement des saisons…). Elle est aussi, dans le cadre de pratiques agroécologiques, un vecteur essentiel d'amélioration de la situation.

Les pratiques agricoles intensives participent à la dégradation des terres et de leurs écosystèmes. La terre s'appauvrit, les oiseaux disparaissent, l'eau, l'air et le sol sont pollués durablement.

Les paysan.nes disparaissent massivement. Entre 2010 et 2020, la population agricole sur le Pays de Douarnenez a diminué de 37 % passant de 397 à 252 personnes. De nombreux départs à la retraite sont prévus dans les 5 à 10 ans. Mais dans le même temps, les porteurs de projet agricole peinent à s'installer : difficulté d'accès aux terres et au bâti agricole, agrandissement des exploitations déjà existantes…

De nombreux paysan.nes sont en souffrance notamment du fait de la spirale du productivisme et de leur intégration à l'agro-industrie. Ils s'épuisent à la tâche et gagnent peu au regard de leur investissement personnel.

Des collectivités territoriales se saisissent des questions agricoles et alimentaires. À travers des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT – issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture de 2014), elles veulent relocaliser l'agriculture et l'alimentation et favoriser l'installation d'agriculteurs et la transition agroécologique. Douarnenez Communauté a ainsi adopté un PAT en janvier 2023 et a fixé deux objectifs : 66 % d'alimentation relocalisée pour les habitants du territoire et 66 % de surfaces agricoles en agroécologie à l'horizon 2050.

Des citoyens veulent également s'impliquer sur ces questions. Ils ont envie de participer à la transformation de l'agriculture et de l'alimentation.

NOS VALEURS

« LA TERRE EST L'INCARNATION DU LIEN QUI NOUS UNIT. »

Nous sommes un groupe de citoyens qui nous retrouvons autour des valeurs de :

Partage – commun – coopération

Sobriété – respect du vivant

Autonomie alimentaire – local.

NOTRE ATTACHEMENT À L'AGRICULTURE PAYSANNE

NOUS AFFIRMONS LA POSSIBILITÉ ET LA NÉCESSITÉ D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysan.nes répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyen.nes à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par toutes et tous. Elle repose sur 10 grands principes :

- Répartir les volumes et les moyens de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.
- Appliquer la souveraineté alimentaire ici et ailleurs.
- Respecter la nature et le climat.
- Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.
- Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
- Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits pour tout le monde.

- Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations agricoles.
- Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.
- Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.
- Raisonner toujours à long terme et de manière globale.

Ces principes sont issus de la charte de l'agriculture paysanne finalisée par la FADEAR (Réseau de l'agriculture paysanne) en 1998. L'agriculture paysanne est une démarche de progression, proposée non seulement aux agriculteurs mais également aux décideurs politiques et aux consommateurs.

NOS OBJECTIFS

PRÉSERVER LA TERRE DANS SA FONCTION NOURRICIÈRE, CRÉATRICE D'EMPLOIS DANS UN TERRITOIRE VIVANT, ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

- Préserver la vocation nourricière des terres et les mettre au service du commun, au même titre que la ressource en eau.
- Développer et entretenir une coopération locale entre paysan.nes, citoyen.nes, et autres acteurs du territoire.
- Promouvoir une consommation sobre, locale et solidaire ainsi que l'accès à tous à une alimentation de qualité.
- Confier des terres à des paysan.nes qui œuvrent en accord avec les principes de l'agriculture paysanne.
- Contribuer à des conditions viables et vivables à l'exercice du métier de paysan.ne.
- Contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire.
- Permettre aux citoyens d'exercer leur responsabilité sur l'usage qui est fait de leur territoire concernant les questions agricoles et alimentaires.

NOTRE PROJET

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DANS LE PAYS DE DOUARNENEZ POUR FAIRE DE LA TERRE UN BIEN COMMUN

Notre vocation est double :

- Acquérir collectivement des terres et, sous forme de fermage, les mettre à disposition de paysan.nes qui s'engageront à les cultiver selon les principes de l'agriculture paysanne. La priorité sera donnée à l'aide à l'installation de nouveaux paysan.nes et aux projets agricoles visant principalement une commercialisation locale de leur production.
- Sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre possible de citoyen.nes, d'élu.es, d'acteurs sociaux et économiques pour qu'ils s'impliquent dans la gestion collective des terres acquises et deviennent des promoteurs et des acteurs de la transition agroécologique et alimentaire.

Notre projet s'inscrit dans une démarche d'intérêt général.

NOS MOYENS

Pour mener à bien notre projet, nous disposons de deux outils :

- **Une société foncière pour mobiliser l'épargne des citoyens.** Cette épargne populaire et éthique n'a pas pour objet de produire une rémunération financière mais de coopérer à la construction d'une agriculture paysanne et durable dans le Pays de Douarnenez. Les terres acquises par la foncière sont inaliénables.
- **Une association** dont l'objet est de sensibiliser et de mobiliser la société civile pour soutenir l'agriculture paysanne et les paysan.nes de notre territoire et pour promouvoir la transition agroécologique et alimentaire.